

MOUTIER & COURONNE

MOUTIER

Commandant et aussi inspecteur Maret

Le Prévôtois Frédéric Maret vient d'être nommé inspecteur des services de défense contre l'incendie et de secours par le canton du Jura. Il cumule dès lors cette fonction avec celle de commandant du corps de sapeurs pompiers de Moutier (CRISM). Il y a pile un an, celui-ci perdait une partie de ses missions de centre de renfort qu'il effectuait dans les communes avoisinantes.



Commandant des pompiers prévôtois depuis 2018, Frédéric Maret est désormais aussi inspecteur dans le Jura.

PHOTO JONAS LUTHI

«Évidemment, ma nouvelle fonction d'inspecteur ne se déploie pas à Moutier. La séparation des pouvoirs est nécessaire», sourit ce Valaisan arrivé en Prévôté il y a 20 ans. Il est sans doute le premier résident de Moutier à devenir inspecteur dans le canton du Jura, un poste qui représente entre 10 et 15% de travail. Le pompier se chargera d'inspecter les arrondissements 4 et 5, soit le district de Delémont (sauf la capitale) et la ville de Porrentruy. «Dans cette fonction, il y a à la fois de la surveillance de l'organisation des différents corps de mes arrondissements ainsi que de l'appui sur le terrain en cas de grosses interventions», détaille celui qui a commencé sa carrière de sapeur à Stion. «La plupart des membres de ma famille étaient actifs dans

les pompiers. C'est ainsi que je suis tombé dans la marmite il y a 25 ans et je me suis pris au jeu», raconte celui qui aura donc œuvré sur trois cantons: Valais, Berne et Jura.

Le travail malgré tout

«J'ai toujours préféré agir que réagir et j'apprécie l'inattendu. Se mettre au service de la collectivité est gratifiant», ajoute celui qui se souvient d'une intervention marquante. «Je venais d'être papa et nous avons dû participer à la recher-

che d'un enfant disparu. Heureusement, tout s'est bien terminé.» Pompier, c'est en effet parfois faire face au drame. Une réalité tristement mise en exergue par la récente catastrophe de Crans-Montana. «On est préparé à vivre avec la douleur des autres. Mais il reste une part d'événements pour lesquels on ne peut pas être prêt. Malgré tout, on doit faire le travail. À la caserne, le drame de Crans-Montana nous a touchés car c'est en lien direct avec notre activité et des collè-

gues ont souffert», exprime celui qui travaille au service technique de l'hôpital de Moutier.

Quant au dossier qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années, soit la décision de l'AIB de redistribuer les tâches cantonales de renfort dévolues au CRISM au corps de Tramelan en raison du départ de la ville dans le Jura, Frédéric Maret assure que c'est à présent derrière. «Il y a un an, nous étions sur un clap de fin. Maintenant c'est l'ouverture d'un nouveau chapitre.» En fé-

vrier 2025, les pompiers prévôtois ont ainsi perdu leur mission de centre de renfort (environ 30% de leurs tâches), comme les interventions sur l'auto-route ou encore l'appui dans les villages voisins. Depuis, ce sont les sapeurs de Tramelan qui, par exemple, traversent Moutier pour se rendre à Eschert avec leur camion nacelle tandis que celui du CRISM reste au garage.



On fait tout comme avant mais seulement à Moutier.»

Une situation qui avait suscité l'incompréhension, notamment chez des pompiers prévôtois qui avaient déployé des bâches pour montrer les temps de parcours du camion trametel, environ 20 minutes, par rapport à celui de Moutier, 5 minutes, pour se rendre dans le Cornet. «En effet, nous effectuons un peu moins de sorties depuis. L'activité reste soutenue, avec environ 70 interventions par année. Cette situation a pu entamer la motivation de certains hommes», note celui qui dirige une quarantaine de sapeurs.

Depuis ce changement, le CRISM a conservé les attributs d'un centre de renfort, notam-

ment au niveau de ses véhicules (au nombre de 1 dont 5 lourds), mais il ne peut effectuer ces tâches d'alarmes incendies de niveau 2 et 3, de secours routier ou de défense hydrocarbures que sur le territoire communal. «On fait tout comme avant sauf qu'on reste uniquement à Moutier. Nous avons cependant perdu les subventions bernoises ce qui implique des économies. Le mode de financement a quelque peu changé. Nous sommes toujours à disposition des voisins s'ils le souhaitent. Mais chacun fait comme il veut chez lui. Maintenant, c'est derrière et passons à autre chose.»

Les pompiers prévôtois continuent de se rendre à Perrefitte mais uniquement en tant que corps local. Si une intervention dans ce village nécessite un centre de renfort, c'est celui de Tramelan ou d'Erguel qui s'y rend. Aujourd'hui au bénéfice d'un statut transitoire, le CRISM connaîtra son sort définitif dans le cadre jurassien au plus tard fin 2029 avec la mise en place de la réforme cantonale des pompiers. «Cette échéance ne m'inquiète pas. Car les sapeurs pompiers doivent évoluer avec leur temps et nous avons toujours su le faire», estime Frédéric Maret.

Dans le Jura, rappelés que Delémont et Porrentruy ont le statut de centre de renfort. Pour les Franches-Montagnes, c'est celui de Tramelan qui officie.

JONAS GIRARDIN

JURA BERNOIS

Ambulanciers étudiants en action

SAINT-IMIER Jeudi matin, 8 h 45. Une ambulance s'arrête devant l'école secondaire de Corgémont. Un ambulancier sort du véhicule. Deux élèves viennent aussitôt à sa rencontre. «C'est notre copine, elle est tombée dans les pommes. Elle est diabétique et elle s'est fait une injection d'insuline en trop!» Aucune panique dans la voix des enfants. Le ton est même presque rieur. Et pour cause: il s'agit d'une intervention fictive, mise en place dans le cadre d'un stage que réalisent actuellement dans la région trois étudiants de l'École supérieure d'ambulanciers et de soins d'urgence romande (ES ASUR).

La Jurassienne Analine Maitre, de Courgenay, et les Vaudois Lydie Burnier et Alexandre Baseia, tous trois élèves de première année, sont en poste dans une caserne fictive installée chez les sapeurs-pompiers imériens. Durant trois semaines, ils participent au projet «d'entreprise simulée en soins préhospitaliers». Lancé il y a 10 ans pour pallier le manque de places de stage, le concept confronte les élèves ambulanciers à des situations réalistes, sous la supervision d'un formateur et avec la complicité de comédiens volontaires.

Élèves comédiens

Si la blessure est fictive, tout le reste se déroule en conditions réelles: les stagiaires effectuent des journées de 12 h. Ils reçoivent entre deux et quatre alarmes par jour et doivent partir en intervention avec une ambulance équipée. «Durant ce stage, chaque élève aura au moins dû prendre en charge en tant que chef d'intervention une situation médicale, une traumatique et une psychologique», détaille Pierre Muhlethaler, ambulancier-formateur au Réseau de l'Arc à Moutier.



Fausse blessée, mais vraie intervention pour les étudiants ambulanciers, hier matin à Corgémont.

PHOTO STÉPHANE GERBER

C'est lui qui a imaginé le scénario du jour. «La théorie, ils l'apprennent à l'école. Ici ils vont devoir gérer les à-côtés, apprendre à être pragmatique. Par exemple cet après-midi, ils devront intervenir pour un bras cassé. La personne sera avec un chien et ils devront penser à ce qu'il faut faire de l'animal», poursuit le formateur.

À Corgémont, ce sont les élèves de l'option théâtre qui se sont prêtés au jeu. Les ambulanciers doivent non seulement s'occuper du malade d'une jeune fille, mais aussi gérer la curiosité d'adolescents insistants, qui jouent parfaitement leur rôle. S'ajoute un élève choqué par la scène. Les étudiants ambulanciers ne se laissent pas impressionner. Ils finissent par prendre en charge l'élève diabétique en ambulance, qui sera véhiculée (pour de vrai!) jusqu'aux urgences de l'hôpital imérien.

Le concept, en tous les cas, plaît aux étudiants. «En stage classique, on sait

qu'aucune décision ne repose sur nous. Là, on se retrouve dans la situation où on doit prendre, nous, les décisions. On nous sort de notre zone de confort», témoigne Analine Maitre. Alexandre Baseia acquiesce: «C'est très formateur, car on ne connaît ni les lieux, ni les gens et on doit réagir par rapport à la situation.»

Une expérience formatrice

Les trois étudiants seront encore en poste durant deux semaines à Saint-Imier. L'an prochain, une nouvelle centrale fictive sera remise en place, pour d'autres étudiants. «C'est beaucoup de travail, mais cela permet des échanges intéressants sur le terrain. Lors d'une intervention fictive à la Migros, l'entreprise en a par exemple profité pour impliquer ses samaritains en entreprise», conclut Charline Blaizot, ambulancière-formatrice au service d'ambulances du Réseau de l'Arc.

CLR

Les 218 panneaux solaires en marche

SAICOURT La société coopérative EcoSol, qui promeut les énergies renouvelables dans la région, a inauguré, hier, sa cinquième installation photovoltaïque. Elle se situe dans la commune de Saicourt, sur le toit du bâtiment municipal de la halle de gym du Fuet où 218 panneaux solaires (environ 450 m²) produisent de l'énergie depuis le début de la semaine. Sur une année, quelque 100 000 kWh sont attendus.



Le toit de la halle de gym garni de panneaux solaires.

ges. Elle n'a pas nécessité d'adapter en profondeur le réseau électrique communal.

Sans les BKW

Coût des opérations: 150 000 fr. financés par la coopérative, qui compte plus de 60 membres ayant déjà investi au total 500 000 fr. Les coopérateurs peuvent espérer un rendement annuel de 1,5% pour leur placement. «Notre société est aussi destinée à ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent installer leurs propres panneaux mais qui sont sensibles au renouvelable», explique le codirecteur d'EcoSol François Roquier.

La commune de Saicourt a, elle, investi environ 20 000 fr. afin de devenir coopératrice dans la société. Cette nouvelle installation du Fuet produira l'équivalent de la consommation annuelle de 30 à 35 ména-